



COMMUNE DE BANON 04150 – ALPES DE HAUTE PROVENCE

**PROCÈS-VERBAL D'AFFICHAGE ET DE PUBLICATION**

Ce jour, le quinze novembre deux milles vingt cinq, à huit heures zéro minute ;

Nous soussignée, Madame Michèle MOUTTE, Maire de la commune de BANON, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, faisant suite aux directives reçues et à l'arrêté municipal n°2025-105, en date du 29 octobre 2025 portant sur l'enquête publique relative à la déclaration de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de BANON, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2025 au 8 janvier 2026 inclus, procédons à l'affichage de l'avis d'enquête publique.

Cet avis est donc apposé par nos soins sur les édifices publics de la commune et visible sur la voie publique.

Les emplacements sont considérés comme suit :

- 01/ Mairie de Banon
- 02/ Place Martel
- 03/ Rue Meffre
- 04/ Chemin du Largue
- 05/ Route de Manosque, lieu-dit « Dauban »

**01/ Mairie de Banon**



**02/ Place Martel**



**03/ Rue Meffre**



**04/ Chemin du Largue**



**05/ Route de Manosque, lieu-dit « Dauban »**



En date du 15 novembre 2025 l'avis d'enquête publique a été publié :

- 01/ Panneau d'information place de la république
- 02/ <https://banon.fr>
- 04/ CityAll
- 03/ Facebook

### **01/ Panneau d'information place de la République**



### **02/<https://banon.fr>**

04/ CityAll

03/Facebook

 **Commune de Banon**  
A l'instant - ☰

[ ENQUÊTE PUBLIQUE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE BANON ]

Par arrêté municipal n° 2025-105 en date du 29 octobre 2025, l'ouverture d'une enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Banon a été prescrite. L'enquête a pour objectif d'informer et de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme.

Celle-ci se déroulera sur une durée de 39 jours, du lundi 1er décembre 2025 à 9h au jeudi 8 janvier 2026 à 12h. Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenu dans le dossier d'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sur support papier seront consultables en mairie de Banon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, c'est-à-dire : du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés, et les jours suivants de fermetures exceptionnelles de la mairie, le 26 décembre 2025 et le 2 janvier 2026.

Un accès gratuit de consultation du dossier sera disponible sur poste informatique du service France Service dans les locaux de la Poste de Banon, aux heures habituelles d'ouverture (sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles).

Le projet de révision du PLU sera consultable, durant la durée de l'enquête sur le site de la commune : <https://banon.fr>

La commissionne enquêtrice recevra le public en mairie de Banon, salle des Colibris :

Lundi 01 décembre 2025 de 09h00 à 12h00,  
Vendredi 12 décembre 2025 de 14h00 à 17h00,  
Mercredi 17 décembre 2025 de 09h00 à 12h00,  
Jeudi 08 janvier 2026 de 09h00 à 12h00.

<https://banon.fr/sommaire-enquete-plu/>

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal d'affichage et de publication.

Fait à Banon, le 15 novembre 2025  
La Maire, Michèle MOUTTE

